Liminaire Formation Spécialisée du 18 avril 2023

Madame la Présidente,

Les journées de grève et de manifestation se cumulent et pour autant la mobilisation ne faiblit pas ! Le 13 avril dernier nous étions encore nombreux dans les rues, jeunes et moins jeunes, actifs et retraités pour afficher notre détermination à refuser ce projet de réforme des Retraites passé en force. Il ne s'agit pas, en effet, uniquement d'un énième projet de réforme de notre système de Retraite par répartition, mais bel et bien d'un choix de société.
Un choix qui questionne sur une répartition juste des richesses dans un monde où les écarts se creusent. Un choix qui interroge le travail et sa place dans la société.
Notre direction compte un grand nombre d'agents qui pourraient être concernés par les impacts négatifs de cette réforme, qui aurait de fait des conséquences sur la santé physique et mentale des agents, soit autant de sujets dont nous devrons nous saisir dans le cadre des attributions de la Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de Travail (FSSSCT).

C'est dans une morosité plus que globale qu'on se retrouve aujourd'hui pour la Formation Spécialisée.
Encore une fois les agents et leurs conditions de travail ne semblent pas essentielles pour notre Ministère, passés sous silence, ignorés…
A l'exemple du futur Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM), qui occulte totalement les agents et la reconnaissance de leur investissement. Rien n'est dit et/ou écrit sur une progression des plans de qualification, l'augmentation de notre régime indemnitaire et du point d'indice.

Concernant le fonctionnement de cette instance, la DGAFP n'a pas jugé opportun de mettre à disposition, tant aux administrations qu'aux membres, les outils permettant aux instances de se tenir sereinement. L'annonce était pourtant claire : un projet de règlement intérieur devait être présenté en mars 2023. Pour de nouvelles instances mises en place en janvier et nous voila en avril et toujours pas l'ombre de ce règlement intérieur. Cette situation est inacceptable.
Solidaires Finances Publiques fait des conditions de travail de nos collègues sa priorité, ce qui n'est visiblement pas le cas de notre Direction générale.

Cela est encore confirmé par l'inévitable manque d'ambition de la « note d'Orientations ministérielles SSCT 2023 », qui se contente de ressasser les mêmes refrains.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90

solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
Facebook : Solidairesfinancespubliques59

Il est indiqué dans cette note d'Orientations que « ...les opérations envisagées, dans le cadre de chaque projet de réorganisation, feront l'objet d'une présentation aux acteurs de Prévention, le plus en amont possible, et à minima au stade de l'avant-projet sommaire. »
Solidaires Finances Publique exige que cette consigne soit enfin appliquée à la DRFiP 59.
De même, Solidaires Finances Publiques s'inquiète du dispositif mis en place pour le retour des agents et des agentes vulnérables Covid. En particulier sur leur suivi une fois revenus dans leurs services. Il s'agit bien là d'une véritable réinsertion, qui va forcément nécessiter une attention particulière.

Solidaires Finances Publiques s'étonne du document fourni par l'Administration sur la Trésorerie Hospitalière de Dunkerque. En effet, nous avons été informés du souhait de l'Hôpital de rompre le bail relatif à ces locaux. Quel est le sort réservé aux agents ? Où vont-ils aller travailler et dans quelles conditions ? Voilà les seules questions auxquelles nous attendons des réponses.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90

solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
Facebook : Solidairesfinancespubliques59